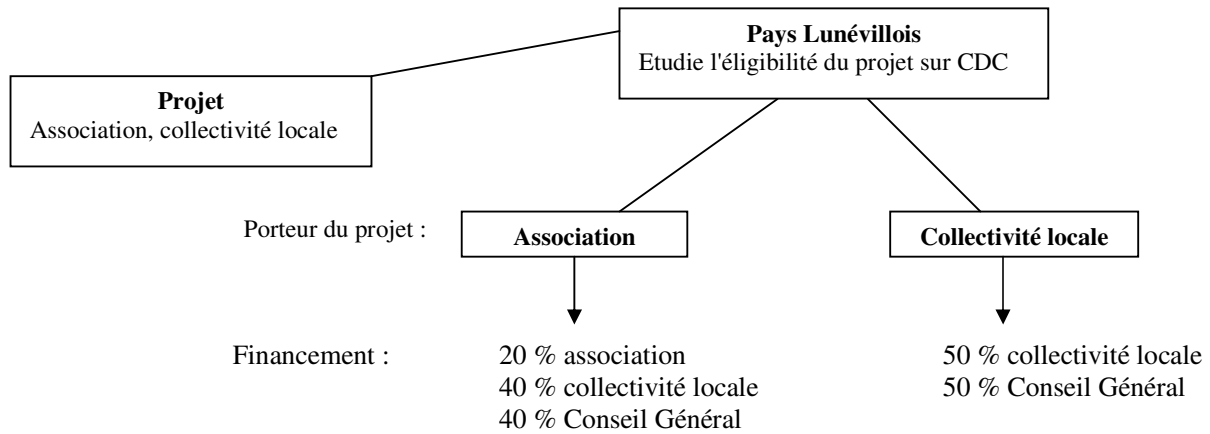


## 2. La Convention de Développement Culturel

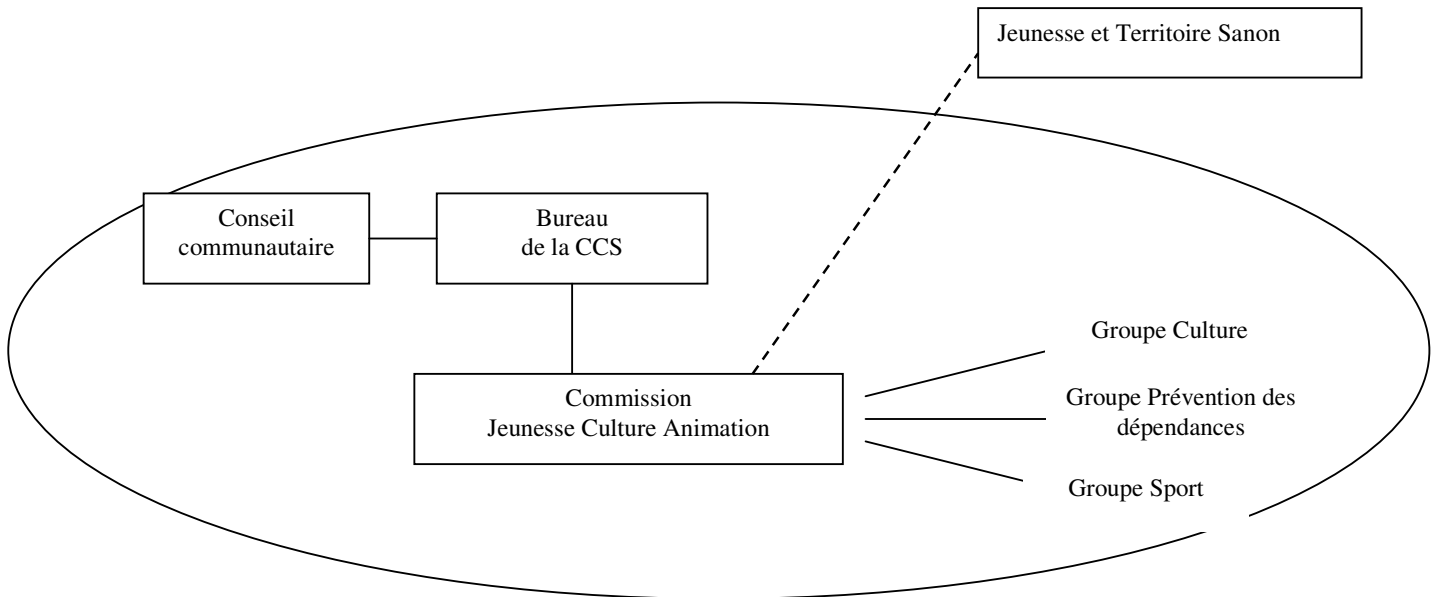
Objectif : Renforcer la diffusion professionnelle, développer des actions de formation et de création et développer une programmation concertée.



Pour 1 € versé par la collectivité locale, le Conseil général verse 1 €.

## Document annexe

### Rappel



### **1. Rapide historique des objectifs et des projets développés ces dernières années.**

#### **☒ Soutenir le développement de la pratique artistique amateur**

*Soutien technique et financier aux projets culturels*

Atelier conte

Vis ton village

Atelier peinture du Foyer Rural de Réchicourt

Formation pour la maîtrise de la diction

#### **☒ Renforcer la diffusion culturelle professionnelle**

*Soutien aux associations et aux structures pour l'accueil de spectacles*

La CDC : un outil à l'échelle du Pays Lunévillois.

#### **☒ Les cafés rencontre**

Café conte, café jeux, l'origine des noms de nos villages, la période 39-45 racontée par les anciens...

- **Soutenir les petits groupes et les troupes du territoire qui se produisent à travers le Sanon (théâtre, musique...).**

Réfléchir aux moyens à mettre en place et faire propositions à la Communauté de Communes du Sanon via la commission Jeunesse-Culture-Animation.

↳ Recenser les groupes et les troupes existant sur le Sanon.

- **Proposition d'organiser des sorties culturelles pour adultes.**

Linda cite l'exemple de la sortie ballet-théâtre à Nancy proposée aux familles et annulée pour raison météorologique. Le nombre d'inscrits était important (environ 40) et concernait beaucoup plus d'adultes que de jeunes.

Il serait nécessaire que :

- le lieu soit suffisamment éloigné (lorsque la manifestation a lieu sur Lunéville par exemple, les personnes s'y rendent généralement par leurs propres moyens),
- les manifestations visées soient celles que le tout public a moins l'occasion de voir individuellement.

- **Mettre en place un listing des compagnies et des artistes** qui se produisent sur le territoire, avec des éléments concernant le thème, le public, le coût, etc.

- **"La princesse, le corbeau et moi" conte tout public de Michèle Moreau** (Foyer Rural de Bezange à confirmer) – dimanche 23 novembre, dans le cadre du festival belge lunévillois (voir détails de la tournée dans le document ci-joint)

- **Conférence sur l'Île de la Réunion** (médiathèque d'Einville – le 21 novembre)

**Pour 2009 :**

- **Projet culturel du Foyer Rural du Vezin** (peut s'inscrire dans la CDC)

**21 mars 09 : Grand jeu "brouettes en délire"** regroupant les associations du territoire et les villageois et spectacle de contes en soirée.

**21 juin 09 : "les jardins en folies"**

↳ "Jasmin le jardinier" : spectacle de théâtre en plein air en fin d'après-midi

↳ "La roulette rustre" : concert d'un groupe local régional, en partenariat avec JTS dans le cadre de la Maison Sonore qui aura lieu la même semaine sur Crévic.

- **Le Foyer Rural de Flainval a repris le projet « Vis ton village »**. Il souhaite poursuivre l'atelier théâtre avec un professionnel. Catherine le rencontrera prochainement pour la recherche de financements. La troupe se produit sur le Sanon.

#### **4. Les attentes des membres par rapport au groupe culture, souhaits, projets.**

##### **- Les cafés rencontre.**

Marie-France, qui fait partie du groupe de bénévoles organisant les cafés rencontre, précise que ce dernier, tout en souhaitant poursuivre, a tendance à s'essouffler car il est restreint (environ 6 personnes).

Les soirées ont lieu dans les cafés du territoire : Anthelupt, Xures et un des deux cafés d'Einville.

Dernière idée : un café rencontre improvisation.

Linda précise que la troupe professionnelle qui avait été envisagée pour ce projet tourne encore (Voir le Vertigo ou la MJC Pichon à Nancy pour leurs coordonnées).

##### **- Importance de communiquer sur les projets des uns et des autres.**

Pour les projets s'adressant aux enfants et aux jeunes, ne pas hésiter à en informer JTS, qui peut soutenir la mise en place du projet (au niveau technique, pédagogique et financier) et favoriser la diffusion à l'échelle du territoire du Sanon. Certains projets peuvent intéresser les écoles ou encore les associations accueillant les enfants hors temps scolaire.

Ainsi d'autres représentations de la pièce de théâtre « Max et Rosalie » du théâtre de Cristal (qui ont eu lieu en 2008) seront à prévoir sur d'autres secteurs du Sanon.

Il est également essentiel de favoriser la diffusion de la programmation des actions culturelles.

##### **- Faire intervenir la médiathèque départementale.**

\* Pour connaître la politique du département en matière de lecture et en fonction des besoins sur le territoire, envisager ce qui pourrait être fait ensemble.

Certaines bibliothèques ne bénéficient pas du bibliobus du département, soit parce qu'elles ne sont pas répertoriées auprès de la médiathèque départementale, soit parce que le prêt leur a été refusé (c'est le cas de la bibliothèque d'Hénaménil).

\* Pour connaître les services offerts par la bibliothèque départementale (prêt non seulement de livres, mais également de CD, expositions...).

##### **- Retravailler sur les règlements financiers.**

Le partenariat financier avec le Département évolue actuellement et nous sommes en attente des nouvelles dispositions qui seront prises prochainement. Il sera donc vraisemblablement nécessaire de retravailler sur nos règlements financiers pour les actualiser.

## Les règlements financiers de la CCS

### ↳ Accueil des spectacles "Scènes et Territoires".

Ce règlement n'est plus utilisé depuis quelques années. Scènes et Territoires est en difficulté financière depuis plusieurs années avec notamment des suppressions de financement de la Région.

### ↳ Aide à la pratique artistique amateur.

Cette subvention est de 459 € maximum/an/association. Au-delà d'autres partenaires financiers peuvent être sollicités.

L'objectif est d'aider à la mise en place et au démarrage d'une activité relative à la pratique artistique pour un public adulte (JTS participant pour la partie jeunesse).

L'aide peut être accordée pour trois ans ; elle est alors dégressive.

Le Foyer Rural de Réchicourt en a bénéficié pour son activité peinture et vient de refaire une demande pour un atelier guitare.

D'autres subventions ne relevant pas forcément de la culture sont également prévues dans le cadre de règlements :

↳ **Subventions aux manifestations** (culturelles ou sportives) de dimension supérieure au territoire (Marche du 1<sup>er</sup> mai, Art expo...) : 77 €

↳ **Aide aux projets des écoles**: 50 €. Un courrier sera envoyé aux écoles afin d'être assuré qu'elles en ont toutes connaissance.

## Le budget prévisionnel 2008 pour la culture (sur fonds propres de la CCS)

Projets CDC : 2000 € (accueil de 3 spectacles + formation)  
↳ spectacle conte pour les centres de loisirs + balade contée avec P. Sizaire (été 08)  
↳ spectacle Michèle Moreau - dimanche 23 novembre 08  
Autres projets : 1000 € (aide à la pratique artistique amateur)  
Cafés rencontre : 500 €

Les subventions aux manifestations et aux projets d'écoles ne sont pas comptabilisées ci-dessus.

### 3. Les projets 2008 et 2009

#### Programmation de l'Automne 2008 :

- **La Cie des deux loutres** se produit les 4 octobre (Coincourt), 15 novembre (Jolivet), 29 novembre (Hénaménil)

- **Théâtre Elio Trop** pour les scolaires (médiathèque d'Einville – le 6 octobre)

Deux représentations sont prévues, pour les 3-5 ans et les 6-9 ans.

Financé par la médiathèque départementale.

- **Festival de musique Sanonzik'al** (JTS) (Sommerviller – le 11 octobre)

14 h : RDV officiel puis déambulation musicale jusqu'à la salle des fêtes. Au programme de l'après-midi : concerts et ateliers (cirque, percussions, graf' ...). En soirée : concerts.

Partenariat avec l'ADDAM 54. Projet à l'initiative de jeunes et au sein duquel se retrouvent des bénévoles de différentes communes du Sanon (Hénaménil, Sionviller, Sommerviller, Bures...).

- **Exposition sur le monde de la forêt** (médiathèque d'Einville – 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre)

- **Théâtre "Amour à mère"** (Foyer Rural du Vezin - 8 novembre à Crévic) – à partir de 8 ans.

Pièce de théâtre sur les rapports mère-fille : à voir absolument d'après ceux qui connaissent.

**COMPTE RENDU  
GROUPE CULTURE  
Le 16 septembre 2008**

Présents : Jean-Louis MARCHAND (Foyer Rural Athienville), Dominique JACQUOT (CCS), Jacques LAVOIL (Einville), Adrienne AMBROISE (école de Maixe), Linda LAMBERT (JTS), M. GEORGEL (médiathèque Einville), Thérèse SECAN (Hénaménil), Marie-France PICARD (Hénaménil), Catherine BEAUFORT (agent de développement CCS)

Excusés : Edwige PIERROT (FOL), Pascal GEORGIN (Maixe), Michel VOGIN (Einville), Jean-Louis GAZIN (Athienville), Claudine MELENDER (Bezange), Fred MORTAL (Foyers Ruraux de secteur), Pascale HESSE (Athienville), Nadine BOULANGER (Hénaménil), René WAGNER (Xures)

---

Ordre du jour : - Objectifs et projets des dernières années  
- Moyens financiers à disposition  
- Projets 2008 et 2009  
- Attentes, propositions des membres du groupe

---

**Le fonctionnement du groupe.**

L'heure des réunions : 18h30 est une heure qui convient aux personnes présentes. La question sera posée aux absents.

Fréquence des réunions : une tous les 2-3 mois, en fonction de l'actualité.

De manière à faciliter la communication et le passage d'informations (dates de spectacles, stages éventuels...), il est demandé aux membres du groupe et à ceux qui souhaiteraient recevoir les infos de laisser leur mail à Catherine.

Rappel sur l'organigramme dans lequel s'inscrit le groupe culture → voir recto document ci-joint.

**1. Rapide historique des objectifs et des projets développés ces dernières années.**

Voir recto document ci-joint.

**2. Les moyens financiers à disposition**

**La Convention de Développement Culturel (CDC)**

Voir verso document ci-joint.

Nous ne disposons pas à l'heure actuelle des actions déjà recensées pour 2009.

Une des pistes concernait le théâtre d'appartement, ou l'accueil de pièces ne nécessitant pas de conditions techniques importantes.

Le projet du Foyer rural du Vezin pour ses 30 ans peut être financé sur CDC pour la partie se déroulant en 2009.

*Les associations ou structures sont invitées à faire connaître leurs projets culturels 2009 dès que possible car un financement sur CDC peut être possible.*

Retours à faire au Pays :

- Adapter les formations conte proposées et mettre en place des stages d'initiation et de perfectionnement par exemple.
- Accentuer l'accueil de spectacles pour le jeune public.